

## ***Le paiement***

Afin de confirmer votre acceptation de l'offre d'admission, vous devrez **acquitter avant le début des cours**, les droits exigés, étant donné que la facture contient des droits de scolarité par session. Votre facture est également disponible sur le portail Omnivox.

En vous inscrivant dès maintenant au **portail Omnivox** du Cégep de Matane, vous pourrez **procéder au paiement en ligne** de votre facture sous l'onglet **Centre de paiement** et accéder à de l'information sur les cours qui vous seront proposés l'automne prochain.

- Pour y accéder, rendez-vous sur : <https://cegep-matane.omnivox.ca>
- Dans la section **Étudiant**, cliquez sur **Première utilisation** et suivez les instructions.
- Allez ensuite dans le **Centre de paiement**.
- Votre numéro de dossier et code permanent sont indiqués sur votre lettre d'admission (*ou encore sur votre facture pour le numéro de dossier et sur vos relevés de notes préalables pour votre code permanent.*)

Si ce mode de paiement ne vous convient pas, veuillez téléphoner au 418 562-1240, poste 2120 ou écrivez à l'adresse [servicesfinanciers@cegep-matane.qc.ca](mailto:servicesfinanciers@cegep-matane.qc.ca).

## ***La mise à jour de vos coordonnées***

Nos **communications officielles** se font **en utilisant vos coordonnées**. Donc, il est très important **d'en faire la mise à jour** afin que vous puissiez recevoir les envois postaux et les communications qui vous sont acheminées par messagerie électronique (Ex.: bulletin et diplôme d'études collégiales à la fin des études, feuillets fiscaux, etc.).

C'est via ce même portail, par le module **Dossier personnel** que vous pouvez faire les changements nécessaires.

### ***Information :***

Si vous avez besoin d'assistance, contactez-nous au 418 562-1240, poste 2276 ou par courriel à l'adresse : [collegia@collegia.qc.ca](mailto:collegia@collegia.qc.ca).